

PARITÉ NÉCESSAIRE POUR UNE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE PLUS INCLUSIVE!

LISE PILOTE

Coordonnatrice
Réseau femmes et politique municipale
de la Capitale-Nationale



Voici un résumé de notre revue de littérature, faisant rapport de nos lectures et réflexions des dernières semaines. Répondant à notre engagement de publier l'évolution de nos travaux tout au long de notre projet visant l'inclusion des femmes en politique municipale, dans les pages qui suivent, nous faisons un survol des livres et publications d'opinions et de recherche qui initient et alimentent notre réflexion.

Repenser l'accueil et l'intégration des femmes dans leur participation citoyenne visant une plus grande inclusion sociale des femmes issues de la diversité est actuellement nécessaire pour favoriser une plus grande implication de femmes à des niveaux décisionnels dans nos municipalités. Du moins, c'est ce que pense le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale qui réalise actuellement un projet de recherche et d'animation communautaire au sein des MRC, villes et municipalités. Sous le thème *Je m'implique dans ma municipalité*, le Réseau souhaite contribuer à l'élimination d'obstacles systémiques en promouvant des politiques et pratiques inclusives, en accroissant les réseaux et la collaboration pour favoriser un changement systémique soutenu par une répartition positive du pouvoir décisionnel. La démarche initiée comprend trois étapes : la réalisation d'un portrait de la situation pour la Capitale-Nationale en matière de diversité et d'inclusion, l'animation du milieu (ateliers, sondage, groupes de discussion), qui mèneront à la réalisation de projets pilotes d'initiation, de mobilisation et d'intégration de femmes au sein des milieux politiques municipaux. Enfin, tout en renforçant le vivre-ensemble, valorisant les bienfaits d'une plus grande diversité, le Réseau développera et bonifiera ses outils d'accompagnements.

Dans ce texte, nous vous partageons un survol de nos lectures des récentes recherches sur le thème de la parité et de l'inclusion des femmes en politique municipale. On

souhaite que ce partage vous permette une lecture tout aussi enrichissante qu'elle l'a été pour moi!

Bien que l'égalité soit un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise⁽¹⁾, malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, de nombreuses inégalités persistent aux plans social, économique et politique. Pour contrer les inégalités, l'égalité ne suffit pas. Il faut repenser nos manières de faire et d'être en misant davantage sur l'équité et la diversité afin de favoriser l'inclusion de tous les citoyen.ne.s. Et pour y arriver, il faut que l'on retrouve davantage de femmes autour des tables décisionnelles. Les femmes et les hommes doivent participer également à l'exercice du pouvoir parce que l'humanité est composée de personnes des deux genres. La parité semble faire partie de la solution pour atteindre et mettre en place les notions d'équité, de diversité et d'inclusion et favoriser le partage de vision dans la gestion et le développement de nos municipalités.

« La parité est une question de démocratie : Que ce soit au Québec ou au Canada, le gouvernement non paritaire ne suscite pas assez d'indignation. Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur de justice et d'égalité de notre démocratie. Selon ma vision, la démocratie décrit ou reflète la société qui la construit. La parité en politique donne aux Parlements le visage de la population qu'ils représentent. Elle signifie qu'un nombre égal de femmes et d'hommes siègent autour

d'une table... c'est cet équilibre qui est souhaité dans la parité... L'inégalité des représentations où l'absence de parité entre les hommes et les femmes créent un profond déficit démocratique. » (2) (Pascale Navarro, 2015, p.23-24)

C'est pourquoi dans notre tout nouveau projet sur l'inclusion, nous souhaitons davantage parler de parité que d'égalité. D'ailleurs ces notions de parité sont bien d'actualité, comme Pascale Navarro, femme de terrain, autrice et journaliste, le démontre par ses implications professionnelles, ses interventions publiques et ses publications, la parité doit être atteinte. « Se demander dans le Canada et le Québec de 2015, s'il est important de faire la parité dans les instances décisionnelles est une question déjà dépassée. Il faut plutôt se demander comment faire pour que les femmes intègrent les partis et soient plus nombreuses à se présenter comme candidate... Lorsque les femmes sont associées à tous les aspects de la vie politique y compris en tant que parlementaires, la société est plus équitable et la démocratie s'en trouve renforcée et rehaussée ». (3) (Pascale Navarro, 2015, p 44 et 55)

LA DIFFÉRENCE HOMME/FEMMES NE DEVRAIT PAS FREINER LES ARDEURS, MAIS ENRICHIR DE LEURS APPORTS

Parler de parité entre les hommes et les femmes nous amène à réfléchir et à considérer les notions de genres. On ne peut ignorer l'histoire et la construction sociale de nos communautés qui reposent sur un système patriarcal bien incrusté. La socialisation de nos sociétés impose un rôle social prédéterminé pour les hommes et les femmes; ce qui influence les comportements sociaux et qui a un impact sur l'évolution ardue en politique pour les femmes. Ces valeurs

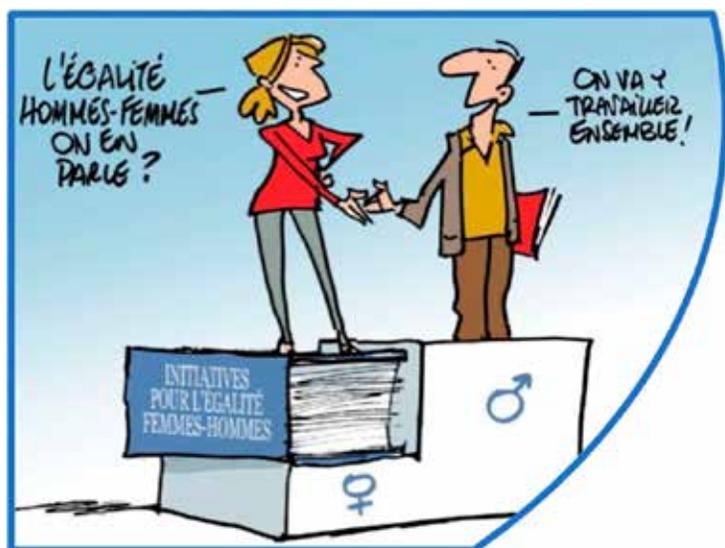
et concepts souvent inconscients peuvent expliquer la situation actuelle et la difficulté d'atteindre la parité. Dans leurs recherches, Anne Mévellec et Manon Tremblay (2016) se sont penchées sur les notions de genre, en abordant aussi une professionnalisation des pratiques en politique municipale. Elles y citent avec pertinence une étude réalisée par Maude Navarre (2015)

« Le genre forme un régime, au sens où il se veut une idéologie avec ses valeurs, ses normes, et ses règles; il comporte des actrices et des acteurs qui entretiennent des relations (de pouvoir) dans le cadre des institutions (la famille hétérosexuelle et hétéroparentale, l'école, les moyens de communication, etc.). Entre autres mots, le genre s'impose par le consentement et l'adhésion aux modèles proposés par les institutions dominantes de la société civile, et relayés par l'État, comme le système scolaire, les médias, la famille, le marché du travail et celui des loisirs, le régime de la consommation, la gouvernance et le leadership » (4).

« De manière plus précise, la politique a été conçue par et pour les hommes selon leur socialisation, leur expérience et leur réseau (de copains), les ressources matérielles et symboliques dont ils jouissent, les valeurs (de performance et de compétition), leurs rôles familiaux qu'ils peuvent gérer à distance, leur ambition et leurs conceptions du succès... Rien d'étonnant alors que les femmes assument non sans difficulté une carrière en politique municipale »

Selon leur analyse, le système fortement établi définit le genre en deux catégories hiérarchisées entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculins/féminins). « Le genre est une construction sociale, en cela qu'il n'est pas inné: il est façonné par la société où il se déploie et par conséquent il est situé dans le temps et l'espace. Comme les mains modèlent une poterie, la socialisation sculpte les corps et les esprits afin qu'ils se reproduisent le féminin et le masculin, et ce, par le truchement des divers véhicules: la famille, l'école, le travail, la religion, les médias, la politique, le genre est omniprésent, mais pourtant invisible, relevant de sens commun de l'ordre des choses, voire de la nature » (Mévellec, Tremblay, 2016, page 6)

Les chercheuses dénotent un rapport de pouvoir des genres menant à un réseau d'inégalités qui modèlent les sociétés que ce soit sur la base de l'âge, de la classe sociale, la couleur de la peau, de la religion ou de la préférence sexuelle, entre autres.



Selon Pascale Navarro, ce système doit être changé pour imposer une présence égalitaire des femmes : « Il faut que des femmes et des hommes de tous horizons débattent ensemble des décisions politiques. C'est la diversité d'idées, d'opinions, d'expertises, de professions et la mixité des genres qui font le succès d'une gouvernance... Les femmes ne sont pas une minorité elles sont présentes dans toutes les classes sociales et toutes les communautés culturelles, et dans tous les groupes minoritaires. Quand on parle genre, on ne parle pas de la même chose. Il est donc purement antidémocratique que les femmes ne soient pas représentées à égalité ». (Navarro, 2015-page 33-34)

Dans le cadre de notre projet, les éléments qui nous intéressent, à savoir comment les municipalités consultent les citoyens, comment elles s'assurent de prendre en considération l'intérêt de tous les citoyen.ne.s et des exclu.e.s, il est donc intéressant de réfléchir sur la structure politique, le processus menant à la nomination des candidates, à l'élection jusqu'à leur rôle d'élu.e.s au conseil municipal.

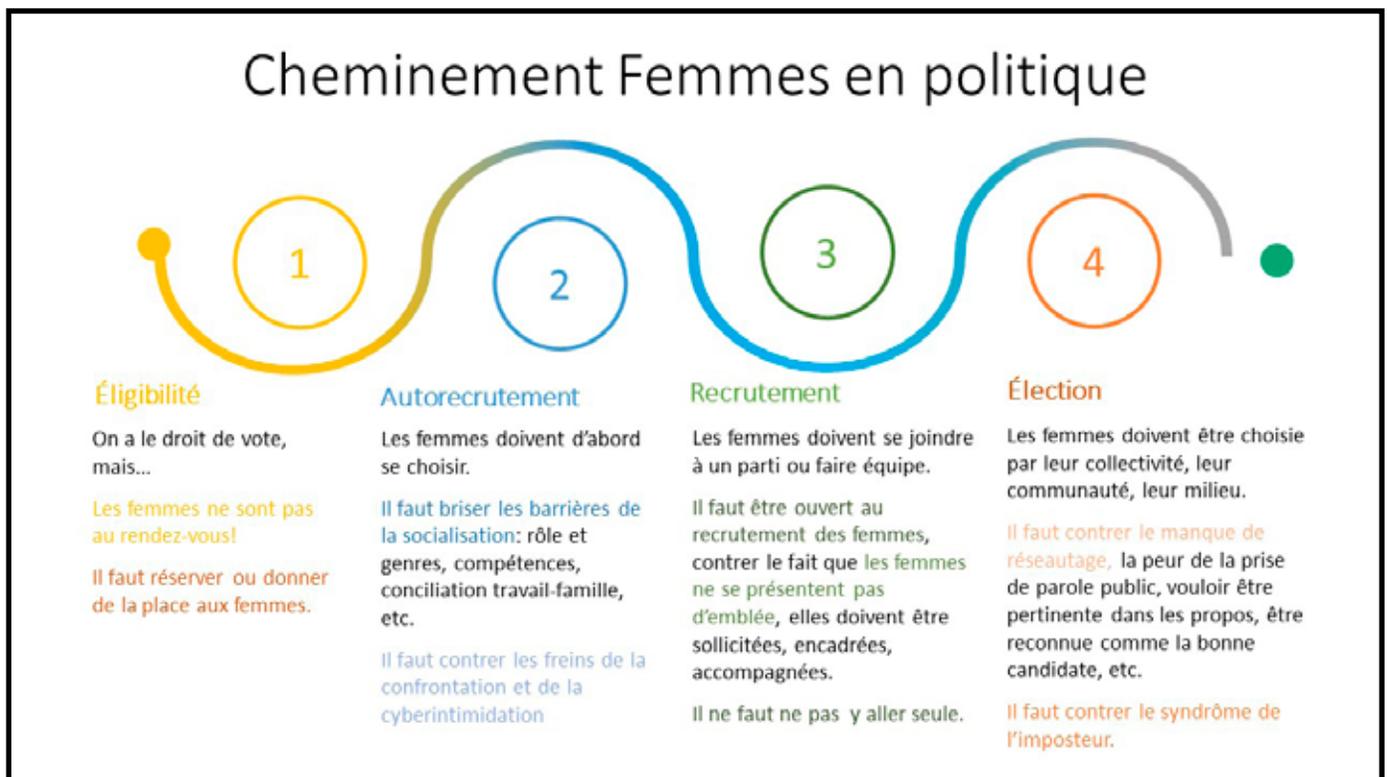
PROCESSUS ET ACCÈS DIFFICILE À L'HÔTEL DE VILLE

Si les conseils municipaux n'ont pas la parité, comment peuvent-ils faire pour s'assurer de bien représenter les femmes comment peuvent-ils considérer les besoins de tous les citoyen.ne.s au moment d'adopter de nouvelles politiques ou simplement d'instaurer un nouveau service,

de faire des choix pour octroyer des aides financières au moment de déposer les budgets, de contribuer à une organisation communautaire plus qu'une autre, à un projet social plus qu'un autre. Comment les municipalités peuvent-elles s'assurer d'une plus grande représentativité. Cela se fait parfois par l'intermédiaire de consultation publique outre la création de comités internes et externes formés d'employés, d'élus et de citoyen.ne.s qui sont mis à contribution. Ces choix sont-ils aléatoires? Pour mieux comprendre, au niveau de la littérature, nous nous sommes questionnées sur le processus et cheminement de l'individu vers l'Hôtel de Ville. Notre attention s'est posée sur le processus d'accès à l'Hôtel de Ville tel que présenté par Mévellec et Tremblay (2016).

Le cheminement vers le mandat de représentation se déroule en quatre étapes; l'éligibilité, l'autorecrutement, la sélection et l'élection. « En d'autres termes, toute personne désireuse de se faire élire en politique doit: satisfaire à la capacité juridique exigée, décider de soumettre sa candidature, remporter l'investiture d'un parti ou d'un district électoral donné (bien que cette sélection par un parti ne s'applique pas au contexte non partisan) et, finalement, constituer le choix de l'électorat (5) ». Ce processus simple, mais incrusté dans nos traditions démocratiques, qui semble accessible à tous, est imprégné de l'effet de socialisation omniprésent. Bien qu'il ne semble pas compliqué, il impose malgré tout certaines limites.

« Ce processus de désignation des élites politiques n'est en rien perméable à la société où il se déploie, mais en constitue plutôt l'expression dans ses composantes socioculturelles



(comme la socialisation hétérosexiste et le régime du genre), économique (par exemple le taux de participation des femmes en emploi de direction et professionnelle) ou encore politique (la nature majoritaire ou proportionnelle du mode de scrutin par exemple) (6) ». Ce qui veut dire que du chemin reste encore à faire au sein de nos communautés et de nos municipalités pour que les concepts d'une socialisation forte évoluent et changent pour que les femmes mettent de côté ce système bien établi et décident davantage de faire le saut en politique.

ÉLIGIBILITÉ : D'UN DROIT DE VOTE EN PASSANT PAR UNE LOI : LE PROCESSUS DEMEURE DIFFICILE

« L'éligibilité est la capacité juridique de soumettre sa candidature à une élection. Cette capacité est assujettie à différents critères, notamment de citoyenneté, d'âge et de résidence. S'agissant de ce dernier critère, la loi sur les élections et référendums dans les municipalités, stipule qu'est éligible dans un poste de membre du conseil municipal toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de celle-ci et qui réside de façon continue ou non dans le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois où doit avoir lieu une élection municipale » (7).

Les femmes se sont débattues pour avoir le droit de vote. Ce combat des femmes est exemplaire et leur a permis de prendre une place plus « égalitaire » dans la société. Des décennies plus tard, même si les femmes ont ce droit de vote, elles ne sont pas au rendez-vous, du moins pas assez en grand nombre dans les courses électorales. Et la parité demeure difficile à atteindre. On constate donc qu'il existe d'autres contraintes que le « frein du droit de vote ». Il existe des obstacles systémiques qui font que les femmes s'impliquent moins en

politique ou que les femmes se sentent moins interpellées, qu'elles osent plus difficilement que les hommes en politique. C'est pourquoi nous croyons nécessaire de repenser non seulement la normalité dans la manière de faire de la politique, mais repenser aussi la mobilisation citoyenne pour accroître l'implication et l'inclusion sociale des femmes dans nos municipalités. Le système en place, même ouvert et accessible aux femmes, ne suffit pas pour atteindre la parité.

Bien que le droit de vote est la condition nécessaire de la démocratie, il n'en est pas la condition suffisante. Françoise Collins remet en question cette notion de démocratie universelle. « Il donne lieu à une démocratie formelle, mais non réelle... Le suffrage universel présuppose en effet une égalité abstraite des votants, pris un à un, comme des entités équivalentes. Il est sans efficacité s'il se bute sur une machinerie sociale, économique et politique qui assure la maîtrise d'un groupe dominant. La question est de savoir comment assurer effectivement la présence de tous et en l'occurrence de toutes dans la gestion de la chose commune, à travers tous les rouages de son fonctionnement ». (8)

« Les femmes ont remporté des victoires : le droit de vote et celui d'éligibilité. La mise sur pied de politiques sociales qu'elles ont souvent lancées et conçues avec leurs collègues masculins, ce n'est pas leur « biologie », ni leur essence féminine qui ont dicté leur politique : c'est plutôt leur socialisation différente de celle des hommes, qui a mené dans les Parlements des points de vue pertinents et nécessaires » (9) précise Pascale Navarro. « Pour qu'elles soient présentes en assez grand nombre voire à égalité, il faudra de nouvelles règles du jeu, car on a laissé aller les

Éligibilité

1

Tant que les règles ne seront pas changées pour assurer la parité, nous travaillons pour favoriser leur inclusion et plus grande participation

Droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec.

En 1920, c'est l'obtention du **droit d'éligibilité au fédéral** pour toutes les femmes majeures sujets britanniques. En 1921, les Canadiennes votent pour la première fois.

En 1940, c'est l'obtention du **droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec**. En 1944, les Québécoises votent pour la première fois aux élections provinciales

En 1941, c'est l'obtention *du droit de vote municipal pour les femmes* au Québec à condition de satisfaire aux **critères censitaires**

En 1962, Claire Kirkland-Casgrain devient la **première femme à siéger** à l'Assemblée législative du Québec

En 1968, est implanté le **suffrage universel au plan municipal** dans la province de Québec pour les municipalités régies par la Loi des cités et villes et en 1970 pour Montréal. (En 1974, pour les municipalités régies par le Code municipal).

En 1969 les femmes autochtones obtiennent le droit de vote et 1986 pour celle vivant dans les réserves.

choses, persuadée que la société avait évolué et que cela se refléterait automatiquement dans la politique, mais rien n'a changé tant que les obligations à la parité ne seront pas inscrites dans les règles claires, rien ne garantit que les femmes seront présentes un jour à égalité avec les hommes ».

AUTORECRUTEMENT DES FEMMES ET LE RECRUTEMENT DES PARTIS, UNE ÉQUATION QUI DEVRAIT FAVORISER UNE PARITÉ!

L'étape du processus électoral, qui capte notre attention et sur laquelle notre Réseau peut faire une différence, est celle de l'autorecrutement. Les efforts investis pour convaincre les femmes qu'elles peuvent faire une différence et contribuer par leur présence en politique municipale doivent se poursuivre.

« Les femmes n'ont pas encore le réflexe de se porter candidates, elles attendent qu'on les invite. Et même, certaines se sont fait approcher à trois reprises avant de dire oui, parce qu'elles craignent de ne pas avoir les compétences nécessaires. Auparavant, les femmes ne briguaient un poste qu'après avoir élevé leur famille; maintenant, plusieurs candidates ont de jeunes enfants », observe Esther Lapointe du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (10).

Il faut arrêter de penser qu'il faut aimer le pouvoir et que le pouvoir est négatif. C'est la capacité de prendre et d'appliquer des décisions, la possibilité d'agir et de changer les choses. Jusqu'à maintenant, les femmes n'ont pas eu l'occasion d'exercer le pouvoir et elles doivent se l'approprier. Souvent le manque de confiance, la peur de

ne pas avoir les compétences, ou qu'elles soient freinées par une conciliation travail-famille parfois difficile, les femmes ne se présentent pas d'emblée.

« La participation aux activités d'une organisation de la société civile ou d'un parti politique se déroule dans l'espace public, un terrain par tradition réservé aux hommes. Entre autre, pour une femme, un tel engagement sociopolitique relève bien souvent de la prouesse, le bien-être de leur famille étant considéré comme leur responsabilité première». (11)

Les femmes arrivent souvent en poste par une démarche différente de celle des hommes : par leur implication au niveau communautaire, portant des dossiers politiques ou municipaux qui lui tiennent à cœur. La notion d'autorecrutement est très importante et déterminante pour la suite de leur implication politique, en solitaire ou au sein d'un parti. Les chercheuses Mévellec et Tremblay observent plus souvent comme parcours de femmes, un passage par leur milieu familial ou communautaire. Que ce soit l'exemple de l'implication sociale et politique de leurs parents menant à leur propre implication, c'est davantage pour défendre des causes que les femmes acceptent ou finissent par se présenter : qu'elles s'autorecrutent. Ce serait donc l'engagement plus soutenu des femmes dans les milieux communautaires qui favoriserait cet autorecrutement.

En résumé, avant de penser même à être recrutée par un parti ou une équipe, il faut que la femme prenne d'abord et avant tout la décision personnelle de rentrer en politique municipale. Qu'on la relance, qu'on sollicite sa venue en politique municipale ou que simplement elle décide de faire le saut d'elle-même, une fois ce choix partagé dans son entourage et dans l'espace public, quand cet autorecrutement est fait, elle peut entrer dans l'arène avec ses convictions portées par ses raisons.

Autorecrutement

2

Niveau sur lequel notre projet souhaite surtout travailler

Les femmes doivent d'abord se choisir!

Il faut briser les barrières de:

- La socialisation;
- Les rôles et genres préétablis par nos sociétés
- La conciliation travail-famille;
- Les notions de compétences et la perception des femmes face aux compétences requises;
- Quotas ou places réservées aux femmes versus les qualifications requises en politique.

« Aussi les femmes s'engagent en politique seulement quand elles sentent qu'elles peuvent changer la donne, elles n'y vont pas pour le pouvoir, en tout cas, pas au début. Après la donne change, mais la plupart du temps, ce n'est pas pour se faire appeler Madame la Mairesse ou Madame la conseillère, c'est pour changer quelque chose, pour un projet en tête, quelque chose qui les allume » . (12)

La place des femmes en politique et les difficultés de les recruter donnent souvent du fil à retordre à certains recruteurs qui souhaitent convaincre les femmes à se joindre à leur équipe de conseillers. Au Québec, Élection Québec n'autorise pas la création de parties dans des municipalités de moins de 5 000 habitants. À ce moment, les candidats peuvent former des équipes, mais cela n'a pas la force d'un parti comme le souligne Jean Fortin, ancien maire de Baie-Saint-Paul, qui est convaincu que les partis politiques peuvent davantage faire une différence dans l'atteinte de la parité grâce à leur force de recrutement. « Je pense que pour qu'il y ait plus de femmes en politique, il faudrait que le municipal ait plus de partis, des équipes politiques ». Selon lui, le fait qu'actuellement dans sa ville, en région, tout le monde se présente comme indépendant, nuit à la présence des femmes: « Quand tu te présentes en équipe, tu essaies d'avoir la parité, avoir trois femmes ou au moins deux. Tu essaies d'avoir un jeune, tu essaies d'avoir une diversité, et tu te supportes là-dedans. Souvent, comme indépendantes, les femmes manquent d'assurance et de confiance. Elles hésitent à faire le saut. Mais avec une équipe, c'est plus mobilisant, c'est plus facile, tu es moins tout seul ». Il cite en exemple une pratique française et européenne, où la création de listes électorales par équipe, avec des femmes incluses, favoriserait selon lui l'atteinte de la parité . (13)

INDISPENSABLE RÉSEAU EN POLITIQUE!

En politique comme en affaires, le réseautage est indispensable pour réussir. L'importance de se réunir, d'échanger et de partager font du réseau beaucoup plus qu'un lieu de rencontres pour mousser sa carrière. Mévellec et Tremblay dans leurs analyses du monde municipal, démontrent l'important rôle que joue le réseau comme accompagnateur des femmes dans leur autorecruitment. « Un réseau sociopolitique est nécessaire pour faire le saut en politique, car il exerce des forces concomitantes et complémentaires sur la personne attirée par l'action publique: à l'interne, elle en vient à s'autorecruter, ses engagements sociopolitiques l'ayant amené à développer ses habiletés, à acquérir de l'assurance et à aiguiser ses ambitions politiques, et, à l'externe, cela se manifeste par le fait que d'autres personnes la recrutent, car elles ont vu de quoi elle est capable » . (14)

Les conseils municipaux, largement composés d'hommes, sont



marqués par une culture patriarcale qui est forte, marquée dans leur inconscient. La difficulté de prendre sa place d'une élue dépend de la dynamique qui s'installe dans une équipe d'hommes et de femmes, issus de différents horizons avec des intérêts variés. Minoritaire, cette difficulté peut être attribuée au patriarcat sur lequel repose l'exercice de la démocratie. Thérèse Lamy, ancienne conseillère aussi de la Ville de Baie-Saint-Paul, qui a été la seule femme à son conseil de ville durant quelques mandats, cite l'analyse faite par Martine Delvaux dans son livre *Le Boys' club*. Il y a selon elle une culture qui existe dans le monde politique, c'est un monde qui est parfois violent, on y joue beaucoup sur la force et l'imposition des idées par des opinions fortement défendues. « Les hommes sont bien entre hommes. On a l'impression que les femmes dérangent. Cette culture patriarcale est difficile, car elle est ancrée dans les manières de faire. Elle marque depuis des siècles les rapports entre les hommes et les femmes qui ont été formés et éduqués dans un milieu qui véhiculait cette culture-là. Il faut prendre conscience de comment ça se passe, de réaliser la situation, et d'analyser la dynamique pour pouvoir changer cela. Quand on est minoritaire, c'est difficile d'imposer une autre manière de faire, de faire prendre conscience aux collègues, comment ça se passe et de se rendre compte. Plus il y aura de femmes en politique, plus on pourra changer cette dynamique». (15)

Martine Delvaux, va plus loin que le pouvoir politique, affirmant que « ce n'est pas seulement leur présence qui donne aux hommes du pouvoir, c'est la manière dont ils

s'organisent et se retrouvent en clubs, en cercles, autour d'une table, d'une icône, d'un idéal... Le Boys' club comme figure de réseautage rend bien compte de la dynamique de confiscation et de fabrication du pouvoir par l'homme (l'homme universel, c'est-à-dire blanc et hétérosexuel)... Le Boys' club est une figure de réseautage. C'est un lieu où une structure où des décisions sont prises entre hommes. Le Boys' club correspond à ce que d'aucun.e.s nomment le patriarcat, ou d'autres la domination masculine : c'est une organisation où les hommes sont hiérarchiquement supérieurs aux femmes (et où certains hommes sont supérieurs à d'autres hommes), où certains sont sujets et les autres sont des objets à échanger ». (16)

L'absence de femmes dans les conseils municipaux les prive de cet accès au réseau, au pouvoir entre les mains des hommes. La parité permettrait d'équilibrer les échanges : « C'est facile d'embarquer dans le Boys' club quand tu es juste une gang de gars, même si tu ne le veux pas. La parité permet une ouverture plus grande, un éventail plus large et plus au fait des intérêts de sa population. Ce n'est pas automatique, ce n'est pas de la magie, mais ça donne une vision plus élargie sur les dossiers municipaux. Plus il y a de femmes, plus ça diversifie les discours. Elles permettent d'adoucir les débats et de les ramener à des considérations humaines, plus proches des réalités ». (17)

Pascale Navarro cite Esther Lapointe du Groupe Femme Politique et Démocratie, affirmant qu'il faut que les partis politiques recrutent davantage de femmes en plus d'aller chercher les femmes où elles sont : « les femmes sont généralement plus nombreuses dans les réseaux communautaires, sociaux et éducatifs. On trouve là des femmes capables de se présenter en politique et d'exercer la fonction de députée ». S'il est bon de sortir des réseaux habituels (cercles politiques, milieux d'affaires...), on passerait à côté de bonne candidature, car il y a des femmes qu'on ne voit pas. « Souvent les femmes ne correspondraient pas au casting du bon candidat, on n'imaginerait pas qu'elle puisse être le personnage qui dirige le Conseil d'administration ou représente les citoyens... beaucoup d'hommes sont encore incapables de concevoir qu'une femme puisse être leader politique ». (18)

Mais pour être élue, la femme doit s'activer dans son milieu, s'imposer dans l'espace public et aviver son propre réseau. C'est à partir de son entourage qu'elle pourra faire valoir ses qualités et sa capacité et gagner la confiance de l'électorat. C'est en passant par les réseaux, en se faisant reconnaître par ces derniers qu'elle pourra accéder au pouvoir, qu'elle pourra se faire élire.

UNE ÉGALITÉ QUI SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE

Mévellec et Tremblay concluent que si on examine le processus d'accès à l'Hôtel de Ville à la lumière du régime du genre, aucune de ces étapes n'apporte d'explications convaincantes au déséquilibre de représentation entre les femmes et les hommes dans les hôtels de ville du Québec. En effet, l'éligibilité ne comporte plus ces critères à saveur patriarcale qui, autrefois, avantageaient les hommes. Côté recrutement, les femmes n'ont plus à s'inquiéter : elles possèdent tous les atouts nécessaires à un engagement en politique – même que bien souvent, elles devancent les hommes sur ce plan. Pour ce qui est de la sélection, lorsqu'elles s'impliquent dans des partis politiques, ou des équipes électorales, les femmes ne semblent plus guère négligées par eux, en ce sens que les candidates sont plus susceptibles que les candidats d'être associées à un parti (ou une équipe électorale). Cela dit, l'égalité se fait toujours attendre puisque les parties ne comptent pas encore un nombre égal de candidates et candidats ». (19)

PROFESSIONNALISATION DU RÔLE D'ÉLU.E

Le rôle des municipalités et les dossiers qui se retrouvent sur la table des conseils municipaux ont beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies. La façon de travailler au niveau régional et l'arrivée des nouvelles compétences au municipal ont beaucoup contribué à cette évolution importante. Le monde municipal a pris du galon et doit s'occuper de dossiers qui nécessitent d'entretenir des relations étroites avec certaines organisations et les autres paliers gouvernementaux. Les notions d'urbanisme et d'aménagement du territoire au Québec, par exemple, ont fait leur apparition. Les changements climatiques, l'environnement, la culture, la diversification des loisirs, l'urbanisme, les communications, la santé, la qualité de vie, etc., les enjeux se sont diversifiés, complexifiés et métamorphosés en grands dossiers municipaux. Certains dossiers nécessitent de l'expertise à bien des niveaux.

« Ce sont tous des enjeux dont on parlait moins dans le temps. À une certaine époque, la politique municipale se limitait à tenir un budget serré et s'occuper de l'aqueduc, des égouts, des trottoirs, des bouts d'asphalte. Maintenant, on est complètement dans autre chose. Quand tu t'impliques en politique municipale, tu n'es pas uniquement quelqu'un qui gère un calendrier, juste des petits enjeux, tu as une implication plus large au niveau de la place de ta municipalité dans ta région, au Québec, dans ton pays même et parfois à l'international » (Jean Fortin, ex-maire de Baie-Saint-Paul, magazine Ensemble avec nos différences, septembre 2021). (20)

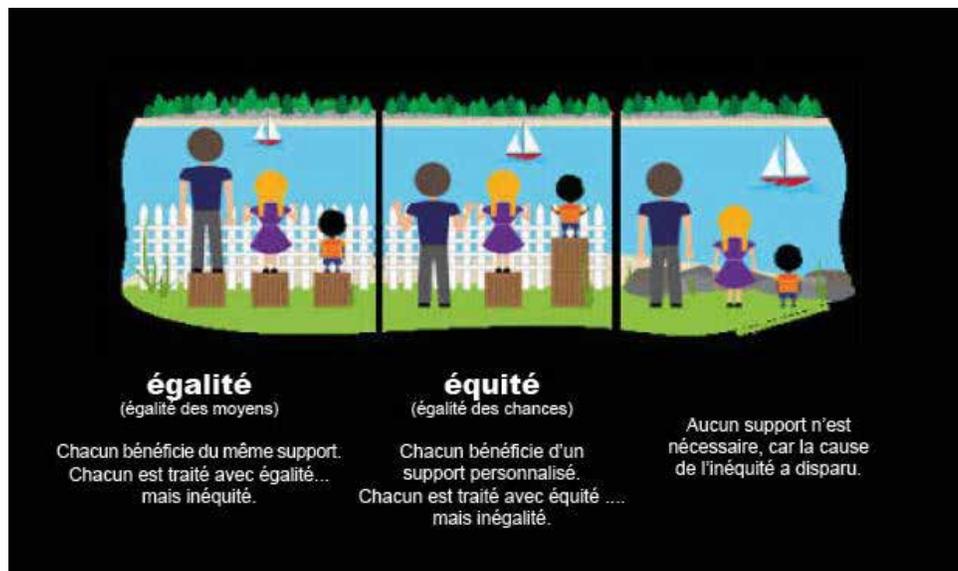
La présence d'un plus grand nombre de femmes élues ferait une différence au sein des conseils municipaux. La vision et l'opinion des femmes comptent plus que jamais face à l'évolution et la complexité des dossiers sur la table de travail du monde municipal et à l'importance de répondre à des enjeux de plus en plus vastes. Il est nécessaire que les conseils municipaux bénéficient de compétences différentes, de nouvelles visions, de l'apport et de la richesse de la diversité, et ce, à tous les niveaux (sexes, genres, âge, etc.). Cette professionnalisation du rôle d'élus au municipal (exemple de la France et l'étude de Maude Navarre) (21) semble être un élément favorable à la présence des femmes au niveau décisionnel et qui devrait les inciter à prendre leur place. L'apport des femmes favoriserait une vision plus large, plus inclusive.

La professionnalisation des pratiques en politique municipale offre donc une solution porteuse en ce sens par un apport important dans le partage d'une vision nouvelle, de connaissances, d'habiletés ou de compétences complémentaires et différentes de celles des hommes. Au Québec, on s'y approche davantage dans les grandes villes où les élus bénéficient d'un revenu qui leur permet d'en vivre. Par contre, en dehors des grandes villes, dès qu'on sort en région, cette professionnalisation du rôle d'élus est difficilement envisageable à cause des moyens financiers limités. En région, les tâches de travail et les dossiers sur la table du conseil demandent des investissements volontaires importants sans quoi les impacts sur la communauté seraient notables et indésirables. Les élues occupent souvent une double fonction en plus de leur « vrai gagne-pain » à cause des faibles allocations municipales. Par contre, une grande réflexion reste à faire face aux coûts qu'engendreraient une telle reconnaissance : un coût monétaire que les municipalités auraient de la difficulté à s'acquitter, et un coût humain, face au rôle qui en est avant-tout reconnu par plusieurs comme une contribution volontaire et temporaire pour sa collectivité.

PARITÉ, INCLUSION, DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ: UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE

L'accès des femmes et son émancipation en politique ne sont pas un simple cheminement vers le pouvoir, c'est un changement de pratiques dans les espaces publics et les sphères décisionnelles. Plusieurs chercheuses voient dans cette arrivée des femmes en politique la nécessité de redéfinir la société. Il ne s'agit pas simplement que les femmes se fassent une place à des niveaux décisionnels, mais qu'elles participent à la redéfinition de l'espace construit. La sociologue Françoise Collins nous amène à réfléchir sur cette inclusion et diversité, qui ne représentent pas simplement un ajout. Cela demande une ouverture aux changements: « L'accès à de nouveaux venus à la citoyenneté implique toujours la redéfinition de la citoyenneté elle-même, et de l'espace politico-social. Une entité constituée ne peut prétendre assimiler purement et simplement de nouveaux venus, de nouvelles venues, sans se laisser questionner par eux, par elles, sous peine d'être menacée de désintégration. Le partage n'est jamais purement additionnel ». (22) P.75

Notre Réseau croit qu'une vision élargie du monde, munie de nouvelles façons de faire favoriserait l'autorecrutement des femmes, l'atteinte de la parité qui permettra d'influencer et d'initier des changements dans les manières de faire tout en répondant aux attentes de tous les citoyens et citoyennes. L'adaptation des manières de faire en politique en collaboration avec les femmes et en fonction de leurs besoins spécifiques favoriserait une participation égalitaire et équitable des femmes et des hommes au développement de leur communauté. Pour ce, il faut considérer dans cette démarche les notions d'inclusion sociale des citoyennes et citoyens marginalisés et issus de la diversité, victimes d'inégalités potentielles reliées aux barrières systémiques



ancrées dans nos pratiques politiques. Il faut aller plus loin que l'égalité en y intégrant des notions d'équité.

Camille Esther Garon, militante pour l'avancée des communautés issues de la diversité culturelle, parle de la nécessaire représentation des femmes par l'inclusion sociale et l'équité. « L'égalité et l'équité, ça comprend les femmes de tous les horizons. Et, le milieu municipal et communautaire est très important, car c'est la première ligne de front, peu importe le domaine qui permet d'avoir un rapprochement individuel ». En citant l'exemple de la Ville de Québec et sa stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion, Camille propose d'apporter un angle intersectionnel à nos activités et développements. « Quand on parle d'intersectionnalité, on reconnaît les différents défis et obstacles qui sont simultanés. On a la question des femmes issues de l'immigration, des femmes racisées noires et /ou autochtones, des femmes issues des communautés LGBTQ+ et on arrive à une reconnaissance, on donne la parole et on permet le dialogue pour comprendre les défis et enjeux des autres femmes dans cet environnement ». L'inclusion est avant tout un choix de société: « Comment va-t-on appliquer que ce soit des règlements, des pratiques pour avoir une bonne cohésion, et un respect mutuel en politique. Apporter l'enjeu de l'inclusion, c'est d'avoir des femmes qui représentent la diversité. L'enjeu est de retrouver toute cette diversité, comme la diversité de genre, de l'orientation sexuelle, des âges avec l'intergénérationnel, des femmes qui sont bientôt à leur retraite, des jeunes femmes dans la vingtaine » . (23)

Iréna Florence Harris, experte-conseil en diversité, équité, et inclusion pour la Ville de Québec, a le mandat de mettre en place une politique de diversité, équité et inclusion. « Une politique de diversité, d'équité et d'inclusion n'est pas uniquement parce que tu as des gens racisés, c'est parce que tu veux que tous les citoyens soient bien représentés. C'est bon pour n'importe quelle municipalité... si vous voulez réellement voir la représentation de votre diversité dans votre société, vous avez besoin d'équité. Beaucoup de gens souhaitent reconnaître et favoriser la diversité et l'inclusion comme idée, mais il te manque le comment tu vas le faire? C'est par l'équité que ça passe. Ce n'est pas juste d'avoir ou de voir cette diversité. Par exemple, pour qu'il y ait plus de femmes, il faut les aider en leur donnant des outils pour se rendre là où on veut qu'elles aillent. Il y a beaucoup de chemin à faire entre avoir la diversité et avoir de l'inclusion» . (24)

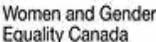
MISER SUR LA MIXITÉ ET LA PARITÉ POUR CONTRER LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE

La philosophe féministe Françoise Collins (25) rejoint les visées d'inclusion et de diversité de notre projet. Selon elle, c'est par la mixité qu'on pourra assurer une plus grande inclusion. « C'est tout l'intérêt de la mixité qui implique une volonté politique d'inclusion tenant compte de la perspective des femmes dans tous les dossiers et pas seulement dans les thèmes dits de femme (santé, éducation, famille). La question dite des femmes n'est pas une question de femme, même si elle est prioritairement portée par elles : c'est une question de société, la question sociale majeure d'aujourd'hui. Les valeurs



Bien s'entourer en dotant nos municipalités d'une politique d'égalité!

Se munir de nouvelles façons de faire pour apporter une plus grande inclusion sociale!

 Femmes et Égalité des genres Canada  Women and Gender Equality Canada

 Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale

 CENTRE DE femmes DU HAUT-RICHELIEU

que portent les femmes et qu'elles veulent inscrire dans les structures ne sont pas des valeurs de femmes, mais des valeurs universelles qui concernent chacun ». (26)

Inclusion et équité, Pascale Navarro parle de son côté d'une mixité dans l'atteinte de la parité : « Démontrer l'importance de compter dans la représentation politique autant de femmes que d'hommes. Car au-delà de la parité, c'est l'atteinte de la mixité qui me paraît cruciale, car intrinsèque à l'humanité. Pour ce faire, nous aurions avantage à nous allier aux hommes dans les combats pour l'égalité, car la représentation égalitaire en politique, c'est-à-dire qu'on a autant d'hommes que de femmes siégeant dans les

assemblées politiques, est une responsabilité commune. ... L'égalité des sexes ne devrait plus être uniquement le combat des femmes, de nombreuses initiatives internationales vont dans ce sens » (27). Des exemples forts pertinents touchant certaines avancées en politique sociale, comme les congés parentaux, le service de garderies, démontrent que la femme peut faire une différence appréciable pour tous dans l'espace démocratique qui est un lieu où nous devons agir et pouvons contribuer à changer les choses.

Comme Pascal Navarro, nous croyons qu'il faut aborder la mixité en termes féministes et égalitaristes tout en gardant le cap sur la discrimination systémique. Il faut faire de cette pensée féministe un agent de changement et tenter de créer des structures dans lesquelles les femmes pourront expérimenter et s'exprimer. Dans notre projet, nous souhaitons favoriser l'inclusion et la diversité pour viser la mixité et la parité dans nos pratiques au municipal. En plein accord avec Pascale Navarro, atteindre nos objectifs « n'est pas une addition purement mathématique, mais une production de sens, de quelque chose de plus grand. D'un changement,

d'une évolution vers autre chose ». Françoise Collins fait un pas de plus en affirmant que « l'accès des femmes au rôle de sujets politiques doit mener à une redéfinition de la société. Il ne s'agit pas de leur « faire une place » dans un espace construit, mais de leur permettre de donner lieu à du nouveau ». Alors, en recrutant, initiant et accompagnant des femmes en coulisse du monde municipal, on espère semer quelques bonnes graines qui permettront de changer les choses et de se rapprocher d'une « vraie égalité ».

« On ne peut plus se contenter d'une illusion d'égalité. ... La seule chose qui manque aujourd'hui au Québec et au Canada est la plus importante : la résolution de faire de l'égalité des sexes une valeur centrale du leadership politique. Valeur qui pourrait s'incarner dans la parité et la mixité égalitaire... Les femmes ne sont pas assez nombreuses dans les instances où se prennent les décisions. Il faut qu'elles soient présentes non pas pour exercer une influence, mais pour contribuer aux décisions, modeler la politique, et, pourquoi pas, inventer. Atteindre la mixité dans nos instances sera la seule façon d'y arriver» . (28)

Toute cette littérature alimente et confirme la pertinence de réaliser nos deux projets-pilotes, visant à ouvrir les horizons aux exclues du système politique municipal. Revoir les notions de parité, de diversité, d'inclusion et d'équité guideront notre réflexion dans l'organisation d'ateliers d'initiation de femmes à l'appareil consultatif municipal pour tenter de les mobiliser afin que, par la suite, elles s'impliquent davantage dans leur municipalité. Qui sait, ces implications mèneront peut-être à leur autorecrutement.



Sources d'information

- 1) Ensemble pour l'égalité, Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, Secrétariat à la condition féminine, 2017 <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Egalite/strategie-egalite-2021.pdf>
- 2) Femmes et pouvoir : les changements nécessaires, Pascale Navaro, LEMÉAC, 2015
- 3) Femmes et pouvoir : les changements nécessaires, Pascale Navaro, LEMÉAC, 2015
- 4) Genre et professionnalisation de la politique municipale Anne Mévellec et Manon Tremblay, Presse de l'Université du Québec, 2016 page 8 et 4
- 5) Mévellec et Tremblay (2016) page 44
- 6) idem
- 7) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (section II, articles 61)
- 8) Françoise Collins, Anthologie québécoise, 1977-2000, Montréal, Édition Remue-Méninge, 2014, page 71
- 9) Pascale Navaro (2015), page 15 et 16
- 10) Magazine Ensemble avec nos différences, édition de janvier 2021, page 26
- 11) Mévellec et Tremblay (2016), page 52
- 12) Mévellec et Tremblay (2016), page 66
- 13) Magazine Ensemble avec nos différences, Jean Fortin, ancien maire de Baie-Saint-Paul, édition de septembre, pages 12-16
- 14) Mévellec et Tremblay (2016) page 65
- 15) Magazine Ensemble avec nos différences, Thérèse Lamy, ancienne conseillère, édition de janvier 2021, pages 17-19
- 16) Le boys' club ou comment le pouvoir appartient aux hommes, ensemble, Martine Delvaux, Salon Érudi, 2017, <https://salons.erudit.org/2017/10/03/le-boys-club>
- 17) Magazine Ensemble avec nos différences, Jean Fortin, ancien maire de Baie-Saint-Paul, édition de septembre, pages 12-16
- 18) Pascale Navarro (2015) page 29
- 19) Mévellec et Tremblay (2016), page 85
- 20) Jean Fortin, entrevue dans le magazine Ensemble avec nos différences de septembre 2021
- 21) Maude Navarre, Devenir élues, genres et carrière politique, 2015, Rennes, Presse universitaire de Vennes
- 22) Françoise Collins, Anthologie québécoise, 1977-2000, Montréal, Édition Remue-Méninge, 2014, page 75
- 23) Camille Esther Garon, témoignage dans le magazine Ensemble avec nos différences, juin 2021, pages 6-10
- 24) Iréna Florence Harris, témoignage dans le magazine Ensemble avec nos différences, juin 2021, pages 6-10
- 25) Françoise Collins, Anthologie québécoise, 1977-2000, Montréal, Édition Remue-Méninge, 2014, page 75
- 26) Françoise Collins, Anthologie québécoise, 1977-2000, Montréal, Édition Remue-Méninge, 2014, page 75
- 27) Pascale Navarro (2015), pages 8 et 9
- 28) Idem page 89

